



Politique des personnes âgées et de la famille



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 



Municipalité
des Cèdres

Que retrouve-t-on dans cette politique ?

Le mot du maire _____

3

Le mot de la personne élue _____

4

L'introduction _____

5

Le comité de pilotage _____

6

Le portrait de la municipalité _____

7

Les grandes étapes de la démarche _____

12

Les définitions de la famille, des personnes âgées et des adolescents _____

13

Les valeurs qui nous guident _____

14

Nos principes _____

15

Les champs d'action abordés dans le plan d'action _____

15

Le suivi et la mise en œuvre du plan d'action _____

16

La conclusion et les remerciements _____

17



Mot du maire

Notre Politique Municipalité amie des aînés (MADA) réaffirme notre volonté de bâtir une communauté inclusive, active et solidaire, où chaque citoyen peut s'épanouir pleinement, peu importe son âge. En l'arrimant à notre Politique familiale, nous renforçons une vision commune : faire de Les Cèdres un milieu de vie où les générations se côtoient, se soutiennent et contribuent ensemble à la vitalité de notre municipalité.

Cette nouvelle politique s'appuie sur des valeurs d'autonomie, d'accessibilité, de communication et d'inclusion. Elle vise à lutter contre l'âgisme, à adapter nos services et nos structures, et à favoriser une participation citoyenne active. Elle reflète également les besoins exprimés par notre population et s'inscrit dans la réalité de notre communauté rurale, de plus de 7 200 citoyens et de familles présentes ici depuis plusieurs générations.

Les objectifs que nous nous sommes fixés témoignent de notre engagement à améliorer concrètement la qualité de vie de nos aînés et de l'ensemble de nos citoyens. Parmi ceux-ci, mentionnons :

- Accroître la sécurité, le transport et la mobilité;
- Améliorer l'aménagement et l'accessibilité de nos espaces publics;
- Faire connaître les possibilités de bénévolat et les organismes du milieu;
- Mettre en valeur la nature dans nos lieux publics;
- Renforcer la cohésion et l'inclusion sociale;
- Valoriser notre milieu de vie et protéger notre environnement.

Ces orientations traduisent notre désir de créer un environnement où les liens intergénérationnels sont encouragés et reconnus comme une richesse essentielle à notre identité collective.

Je tiens à remercier le gouvernement du Québec pour la subvention ayant permis la réalisation de cette politique. Je remercie également les membres du comité de pilotage pour leur engagement remarquable, les élus pour leur appui constant et l'administration municipale pour leur contribution essentielle à cette démarche.



Michel Proulx | Maire

Le mot de la personne élue

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous sommes fiers de vous présenter une nouvelle mouture des politiques MADA et familiale combinées en un seul plan d'action.

De plus, c'est un réel privilège et un honneur pour moi d'avoir contribué à la démarche de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA). À titre de conseiller municipal et représentant des élus au sein du projet MADA, l'une de mes priorités est de reconnaître l'importance de nos aînés et de veiller à leur bien-être. Ils sont porteurs de sagesse, d'histoire et de valeurs essentielles à notre communauté. Il est primordial de favoriser leur participation active et de mettre en place des actions concrètes.

Dès mon intégration dans le comité en janvier 2026, j'ai été impressionné par le sérieux et la rigueur de la démarche. Le comité est formé de membres engagés et dynamiques. Les membres du comité partagent une volonté commune : contribuer positivement au mieux-être des aînés et des familles ainsi qu'au développement de notre municipalité. À cet effet, ils se sont réunis à sept reprises afin d'élaborer un plan structuré et définir des actions concrètes.

À la suite de la réalisation d'un portrait statistique et d'une consultation publique, nous avons pu dresser un aperçu représentatif de notre milieu. Cet exercice, mené avec rigueur, a permis d'identifier les principaux enjeux et de définir des objectifs clairs pour chacun des champs d'intervention, menant à l'élaboration d'un plan d'action.

Ce plan identifie des mesures et des actions concrètes dont la réalisation est prévue progressivement au cours des prochains mois et des 3 prochaines années.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du comité pour leur temps, leur engagement et leur précieuse contribution à ce projet. Cette politique a été pensée et conçue pour nos citoyens et à l'image de nos citoyens !



Patrick Nadeau | Conseiller – district 5
Responsable des questions concernant les aînés et la famille

Introduction

Fidèle à son caractère de milieu de vie à échelle humaine, la Municipalité des Cèdres souhaite offrir à l'ensemble de sa population un environnement inclusif, sécuritaire et propice à l'épanouissement de tous. La présente politique est le fruit d'une démarche qui fusionne la Politique familiale adoptée en 2014 et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) amorcée en 2019.

Cette démarche intégrée témoigne de la volonté de la Municipalité d'arrimer ses actions aux besoins évolutifs de sa population et de répondre concrètement aux enjeux du vieillissement démographique. En ce sens, l'adhésion à MADA constitue une réponse proactive visant à favoriser le vieillissement actif, l'autonomie et la participation sociale des aînés.

En plaçant les familles, les aînés et les adolescents au cœur de ses décisions, La Municipalité des Cèdres se dote d'un outil de référence essentiel pour renforcer le sentiment d'appartenance et encourager la solidarité intergénérationnelle.

Parce que nous croyons que vivre à Les Cèdres c'est aussi se donner l'opportunité de faire des projets pour l'avenir en plus de contribuer activement au développement d'une communauté créative et dynamique.



Membres du comité de pilotage

Les membres du Comité de pilotage ont pour mandat de contribuer à l'élaboration de la politique et du plan d'action. À ce titre, ils participent aux échanges et aux réflexions, valident certaines informations et formulent des recommandations au Conseil municipal.

Ils ont également pour rôle d'assurer une saine circulation de l'information auprès des membres du Comité et de la communauté, tout en favorisant la mobilisation des citoyens concernés.

Puisque cette nouvelle démarche regroupe désormais la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) et la Politique familiale, le Comité de pilotage est composé de représentants issus à la fois des milieux aînés, familiaux et jeunesse.



Arrière (de gauche à droite)

M. Patrick Nadeau, conseiller municipal et représentant des aînés et de la famille pour la Municipalité des Cèdres

Mme Émilie Morasse, représentante du CISSMO - Agente de planification, de programmation et de recherche

Mme Marie-Christine Tessier, directrice de l'École des Canotiers, représentante - Jeunesse

M. Harold Martin, Président du Club d'Âge d'or Les Cèdres, représentant - Aînés

Avant (de gauche à droite)

Mme Aline Trudel, membre du Club d'Âge d'or Les Cèdres, représentante - Aînés

Mme Thérèse Bourgault, membre du Cercle de Fermières Les Cèdres, représentante - Aînés

Mme Isabelle Gareau, directrice du Service des loisirs, culture et de la vie communautaire, Municipalité des Cèdres

Mme Hélène Berthiaume, membre des Repas partagés Les Cèdres, représentante - Aînés

M. Denis Guérin, Chargé de projet, Espace Muni

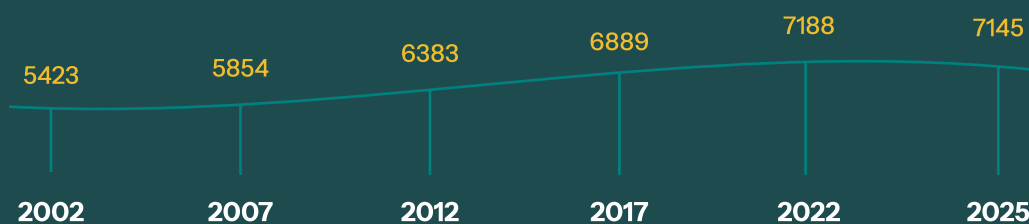
Mme Sara-Maude Major, Cheffe d'équipe d'animation, Maison des Jeunes Les Cèdres, représentante - Jeunesse

Portrait de la Municipalité



En 2025, la population de Les Cèdres s'élevait à 7 145 habitants, soit une hausse de 3,7 % par rapport à 2017 (6 889 personnes). Cette augmentation est nettement inférieure à la moyenne québécoise qui était de 9,2 % pour la même période.

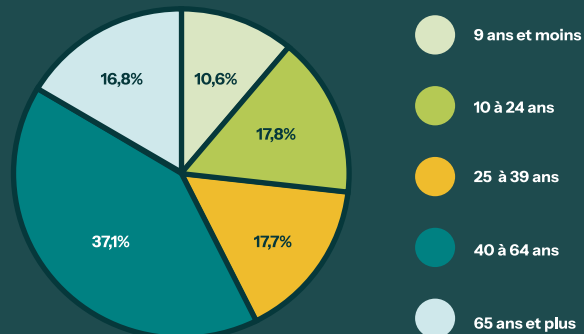
Évolution de la population
Les Cèdres 2002 à 2025 (Données de L'ISO)



Répartition de la population selon le groupe d'âge

Les Cèdres 2025

En 2025, ce sont les personnes âgées entre 40-64 ans (37,1 %) qui étaient les plus nombreuses. Les groupes 10-24 ans, 25-39 ans et 65 ans et plus sont demeurés relativement équilibrés ($\approx 17-18$ %), tandis que les 0-9 ans affichaient le contingent le moins nombreux (10,6 %).



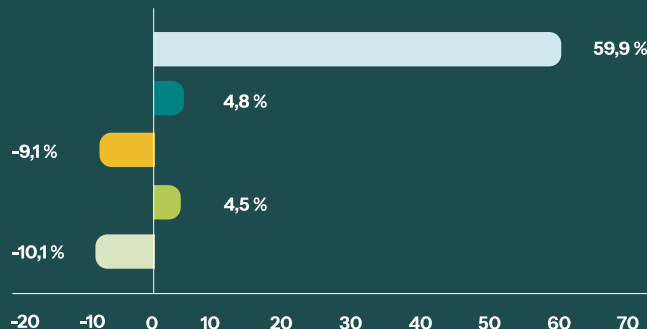
65 ans et plus

40 à 64 ans

25 à 39 ans

10 à 24 ans

9 ans et moins



Variation de la population selon le groupe d'âge

Les Cèdres 2015-2025

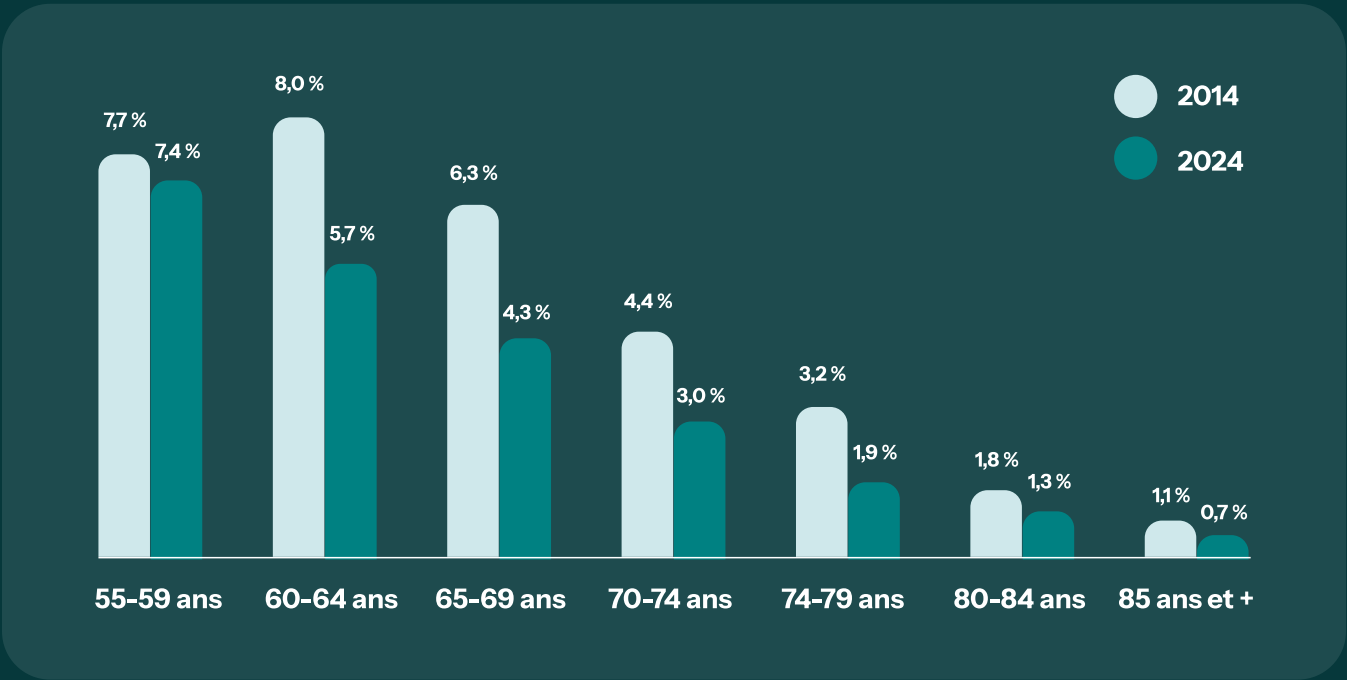
Entre 2015 et 2025, ce sont les personnes de 65 ans et plus qui ont affiché la plus forte croissance (+59,9 %). Alors que les groupes d'âge de 40-64 ans et 10-24 ans progressaient légèrement, les groupes de 25-39 ans et de 0-9 ans affichaient un recul.

Répartition de la population âgée de 55 ans et plus selon le groupe d'âge

Les Cèdres 2015-2025

En 2025, on retrouvait **2 321 personnes âgées de 55 ans et plus** à Les Cèdres ce qui correspondait à **32,5 %** de la population totale.

Concernant leur évolution depuis 2015, le graphique suivant démontre que tous les groupes d'âge affichent une progression. La plus significative touche les personnes âgées entre 60 à 64 ans.



Un avenir sous le signe du vieillissement de la population

L'Institut de la statistique du Québec prévoit une augmentation marquée du nombre de personnes aînées de 65 ans et plus. En effet, leur nombre passera à 1 824 en 2041 soit une augmentation de 59,9 % par rapport à 2024. Cette augmentation se démarque de la MRC qui affiche un accroissement de 46,3 % et du Québec (22,4 %).

	Population de 65 ans et +		Taux d'accroissement
	2024 ¹	2041 ²	2024-2041
Les Cèdres	1 141	1 824	59,9%
MRC de Vaudreuil-Soulanges	31 562	46 163	46,3%
Montréal	310 607	398 491	28,3%
Québec	1 908 944	2 336 341	22,4%

¹ Données provisoires. ² Données projetées.
Sources : ISQ, Estimations de population, MSSS, Projections de population.
Production : équipe Surveillance, DSP Montréal, janvier 2025.

Le portrait des familles

2021

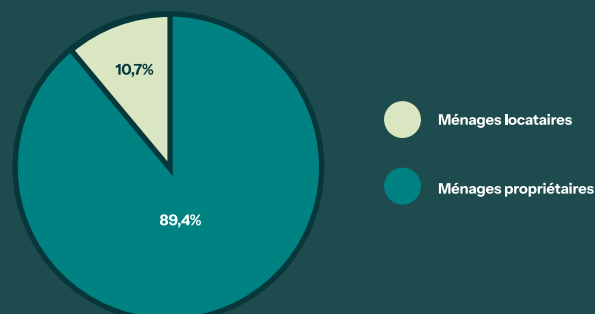
En 2021, la Municipalité des Cèdres comptait 2 160 familles, dont près de la moitié était biparentales avec enfants (45,8 %), une proportion comparable à la MRC et supérieure à celle du Québec. Les familles monoparentales y étaient moins présentes (13,4 %), surtout dirigées par des femmes. La taille moyenne des familles (2,9 personnes) et le nombre d'enfants (1,8) sont similaires aux autres territoires.

	Les Cèdres		MRC Vaudreuil-Soulanges	Québec
	Nb	%	%	%
Nombre total de familles	2160	X	X	X
Familles biparentales avec enfants	990	45,8 %	45,6 %	38,9 %
Familles monoparentales	290	13,4 %	14,6 %	16,5 %
Familles monoparentales (hommes)	100	4,6 %	4,3 %	4,3 %
Familles monoparentales (femme)	190	8,8 %	10,4 %	12,2 %
Taille moyenne des familles	2,9		2,9	2,8
Nombre moyen d'enfants dans les familles avec enfants	1,8		1,8	1,8

La majorité des résidents sont propriétaires de leur habitation

Selon le recensement de 2021, 89,4 % des résidents de Les Cèdres étaient propriétaires de leur maison.

On retrouvait la même proportion pour les personnes âgées de 65 ans et plus, soit près de neuf personnes sur dix (89,3 %) qui sont propriétaires de leur logement. Quand on sait que la grande majorité des personnes âgées désirent rester dans leur maison le plus longtemps possible, cette statistique soulève l'enjeu du maintien à domicile qui sera de plus en plus présent dans un contexte de vieillissement de la population.



La situation financière des familles et des personnes âgées de 65 ans et plus

Revenu médian (après impôt) selon le genre de ménage

De 2015 à 2020, le **revenu médian** après impôt affichait une augmentation pour tous les types de ménages. Les couples avec enfants affichaient les revenus les plus élevés, tandis que les familles monoparentales demeuraient moins favorisées, malgré une progression notable, surtout lorsqu'elles sont dirigées par un parent homme.

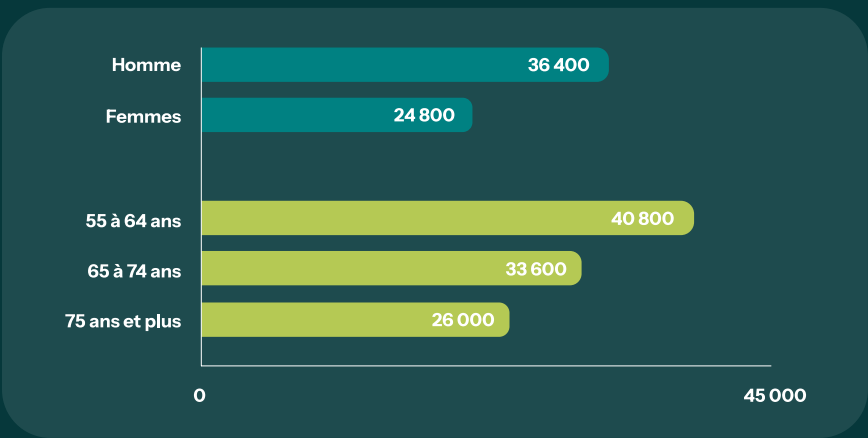
	Les Cèdres	
	2015	2021
Ménages de la famille de recensement	84 000 \$	93 000 \$
Couples avec enfants	100 000 \$	110 000 \$
Familles monoparentales	60 000 \$	66 500 \$
Avec un parent qui est un homme	62 800 \$	74 000 \$
Avec un parent qui est une femme	59 600 \$	65 500 \$

Revenu médian (après impôt) de la population¹ par genre et groupes d'âge

Les Cèdres 2020

En 2020, le revenu médian après impôt variait sensiblement selon le genre et l'âge. **Chez les personnes de 65 ans et plus**, les hommes affichaient un revenu médian nettement supérieur à celui des femmes. Par groupe d'âge, les 55 à 64 ans affichaient le revenu le plus élevé, tandis que les revenus diminuaient progressivement chez les personnes de 65 à 74 ans et de 75 ans et plus.

Cet indicateur doit être interprété avec prudence considérant les effets de la pandémie sur le marché du travail et les différentes mesures d'aide financière offertes par le gouvernement.



¹ En ménage privé

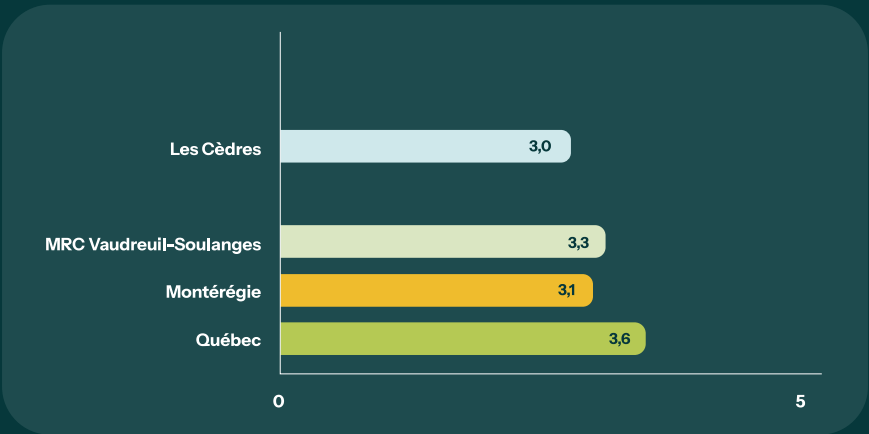
Source : Statistique Canada. Recensement de 2021

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, janvier 2025.

Des personnes âgées en situation de pauvreté

Selon le recensement de 2021, 3,0 % des personnes âgées de Les Cèdres étaient en situation de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC). Cette proportion est comparable à celles observées dans la MRC et en Montérégie, mais légèrement inférieure à celle observée au Québec.

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus¹ en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC) (2020)



¹ En ménage privé

Source : Statistique Canada. Recensement de 2021
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, janvier 2025.

Vieillir seul : une situation qui affecte les personnes âgées, mais davantage les femmes

En 2021, les femmes de 75 ans et plus vivant en logement privé étaient plus nombreuses, en proportion, à vivre seules que les hommes du même âge (34,4 c. 21,9 %). Plus on avance en âge, plus la proportion de personnes vivant seules augmente, passant de 13,1 % chez les 55 à 64 ans à 41,7 % chez les 85 ans et plus.

Proportion de la population vivant seule en ménage privé, par genre et groupes d'âge (Les Cèdres 2021)



Source : Statistique Canada. Recensement de 2021
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, janvier 2025.

Grandes étapes de la démarche

Ce plan d'action MADA est le résultat d'une démarche qui s'est déroulée sur près de 12 mois. Ainsi, de mars 2025 à mars 2026, les membres du Comité de pilotage se sont réunis à sept reprises afin de dresser un portrait complet des réalités vécues par les personnes âgées et les familles. Ces rencontres ont permis de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes, d'identifier les principaux enjeux auxquels elles font face et de proposer des objectifs ainsi que des actions qui orienteront la Municipalité au cours des trois prochaines années.

LA CONSULTATION : une étape marquante

Pour que cette politique reflète véritablement les besoins et les attentes des personnes âgées et des familles, il était essentiel d'aller directement à leur rencontre. Dans cette optique, à l'été 2025, la Municipalité a mené trois grandes activités de consultation :

Du 15 juillet au 17 août 2025, un sondage a été réalisé auprès des personnes âgées et des familles de Les Cèdres. Au total, **143 personnes âgées de 55 ans et plus** et **136 familles** ont pu exprimer leurs besoins, attentes et défis dans plusieurs domaines, dont l'habitation, la mobilité, les loisirs, la sécurité et les communications.

Le **13 août 2025**, la Municipalité a tenu **deux groupes de discussion**, réunissant **11 personnes âgées**, ainsi qu'un **groupe distinct regroupant 5 familles**, permettant d'approfondir certaines thématiques soulevées dans le sondage.

À ces consultations s'ajoute une activité tenue le **29 août 2025**, lors de laquelle **une vingtaine d'adolescentes et d'adolescents** de Les Cèdres ont été invités à partager leur point de vue, leurs besoins et leurs préoccupations.

La richesse et la diversité des informations recueillies à travers ces activités ont permis d'enrichir la compréhension des réalités vécues par les personnes âgées, les familles et les adolescents, en mettant en lumière plusieurs aspects qui influencent leur quotidien.



Le 14 avril 2026, le Conseil municipal de Les Cèdres adoptait officiellement la politique et son plan d'action.



Définition des personnes âgées, des familles et des adolescents(tes)



Les personnes âgées

sont des membres à part entière de la société. Au-delà de l'âge*, elles forment une mosaïque humaine riche et diversifiée, regroupant une grande variété d'expériences, de parcours de vie, de savoirs et de besoins. Alors que certaines sont actives, autonomes et très engagées dans leur communauté, d'autres peuvent vivre des situations de vulnérabilité ou d'isolement.

Être une personne âgée, c'est aussi aborder cette période de vie comme une nouvelle étape de développement personnel, porteuse de sens et d'opportunités. Elles ont enrichi et continuent d'enrichir notre histoire et notre identité collective par leurs connaissances, leurs actions et leur rôle essentiel auprès des générations futures.

* Aux fins administratives, la Municipalité des Cèdres considère comme personne âgée toute citoyenne ou tout citoyen âgé de 55 ans et plus.



La famille

est la cellule de base de notre société et le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus. Du nouveau-né à l'aîné, elle se construit et évolue dans des relations intergénérationnelles fondées sur des liens multiples et variés. Ouverte sur la communauté, la famille est animée par un projet de vie commun qui favorise le soutien réciproque, permettant à chacun de ses membres d'apprendre, de se développer et d'évoluer dans le respect mutuel, quelles que soient les formes que prennent ces liens.



L'adolescent

est un jeune, généralement âgé de 12 à 17 ans, qui traverse une étape importante entre l'enfance et l'âge adulte. Cette période est marquée par de nombreux changements, tant sur le plan personnel que social. L'adolescent développe progressivement son autonomie, ses intérêts et sa place au sein de sa communauté, tout en ayant besoin d'un milieu de vie sécurisant, accueillant et encourageant pour grandir et s'épanouir.

Les valeurs qui nous guident



La solidarité

se manifeste par l'entraide et le soutien entre des membres d'un groupe qui se reconnaissent responsables les uns des autres.



Le respect

c'est avant tout la reconnaissance de la valeur de chaque personne. Il réfère à l'acceptation des différences et de l'ouverture aux opinions des autres. Vivre ensemble dans le respect soutient l'émergence d'une communauté accueillante et inclusive.



L'équité

réfère à la justice qui consiste à adapter le partage des ressources et des opportunités afin d'assurer à tout un chacun un traitement juste et équitable.



Le civisme

se caractérise par un comportement socialement responsable. Il se manifeste par le respect du bien commun, des règles, des convenances et des normes en usage dans une société.



La démocratie

s'appuie sur la libre expression des opinions et encourage la participation de toutes et tous à la vie de la communauté ainsi que la contribution au bien commun et à la liberté collective.



Nos principes

Le « réflexe Aîné » et le « réflexe Famille »

Ce principe réfère aux réalités vécues par les personnes âgées et les familles. En adoptant ce principe, la Municipalité reconnaît l'importance de prendre en compte l'impact potentiel de ses actions et de ses décisions auprès des familles et des personnes âgées.

L'inclusivité

Ce principe désigne la capacité d'une société et d'un environnement à permettre à chaque personne de participer pleinement et de manière autonome à la vie de la collectivité. Une municipalité inclusive offre à toutes et à tous des chances équitables d'accès aux activités, aux services et aux opportunités.

La participation citoyenne

Ce principe reconnaît les familles, les personnes âgées et les jeunes comme les acteurs principaux de leur qualité de vie. En adoptant ce principe, la Municipalité encourage et valorise leur implication dans le développement de leur communauté.

La concertation

Ce principe réfère à la mise en commun des ressources et de l'expertise des différents acteurs présents dans la collectivité. En adoptant ce principe, la Municipalité encourage la collaboration et reconnaît leur potentiel, leur contribution et leurs compétences.

L'écoute du milieu

Ce principe consiste à mettre en place des mécanismes permettant de rester attentif aux enjeux de la population. Une municipalité à l'écoute reconnaît l'importance de rester connecté aux besoins et intérêts des personnes âgées, des familles et des organismes de la communauté.

Le vieillissement actif

Ce principe réfère aux possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Une municipalité où il fait bon vieillir valorise la contribution des personnes âgées aux dynamiques de la communauté et à la transmission des valeurs tout en reconnaissant la diversité des expériences et réalités liées au vieillissement.



Champs d'action (axes d'intervention)

Offrir aux familles et aux personnes âgées de Les Cèdres un milieu de vie...

Dynamique et inclusif

- Les loisirs
- La culture et la vie communautaire
- La participation citoyenne et l'inclusion sociale
- Les communications et l'éducation
- La santé globale et l'économie locale

Sain et aménagé selon leurs besoins

- L'habitation
- La sécurité
- L'environnement
- Les aménagements
- Les déplacements et la mobilité

Mise en œuvre et suivi

En s'engageant dans cette démarche, la Municipalité des Cèdres souhaite agir de manière concrète en faveur des personnes âgées et des familles. À cet effet, une fois le plan d'action adopté par le Conseil municipal, les mesures suivantes seront mises en place afin d'en assurer le suivi et la mise en œuvre :

Mandater la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour assurer la coordination du déploiement du plan d'action MADA, en collaboration avec l'ensemble des services municipaux et les organismes du milieu concernés.

Maintenir un(e) élu(e) responsable du dossier des aînés et des familles afin d'assurer le leadership politique et de garantir un lien direct entre le comité et le Conseil municipal.

Constituer un comité de suivi chargé d'observer l'avancement du plan d'action, d'analyser les progrès réalisés et les changements observés dans le milieu, de formuler des recommandations au Conseil municipal et de poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence des enjeux au sein de la communauté.

Procéder à une **mise à jour annuelle** du plan d'action.

Réaliser des **activités de communication** pour mettre en valeur les réalisations (bulletin municipal, site Internet, journaux locaux, etc.).

La mise en œuvre : cohérence et arrimage

Afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et maximiser l'impact des actions auprès des personnes âgées et des familles, la Municipalité adopte une vision intégrée. Celle-ci vise à assurer l'arrimage entre les différentes politiques, plans d'action et outils de gestion municipaux.

La mise en œuvre : un projet collectif

Les enjeux abordés sont ambitieux et dépassent, à bien des égards, le cadre des compétences municipales. Pour en assurer la réalisation, la Municipalité invite donc les acteurs locaux et régionaux œuvrant auprès des personnes âgées et des familles à se mobiliser et à unir leurs expertises à celles de la Municipalité. Ensemble, ils pourront créer des partenariats durables permettant de faire évoluer les actions et de mieux répondre aux besoins de la population.



Conclusion et remerciements

Cette nouvelle version des Politiques Municipalité amie des aînés (MADA) et familiale de la Municipalité des Cèdres s'inscrit dans la continuité d'un engagement collectif amorcé il y a plus de dix ans. Elle est le fruit d'un vaste travail de concertation réunissant citoyens, partenaires du milieu, organismes communautaires, membres de l'administration municipale et élus, tous animés par une volonté commune : bâtir un milieu de vie inclusif, accessible et dynamique pour l'ensemble de la population.

Nous tenons à souligner l'apport précieux de plusieurs acteurs du milieu, notamment le Club d'Âge d'or, le Cercle de Fermières, les Repas partagés, l'École des Canotiers, le Centre intégré de services sociaux et de santé de la Montérégie-Ouest (CISSSMO), la Maison des jeunes, ainsi que l'implication des élus monsieur Patrick Nadeau et madame Lyndsay Simard. Leur engagement témoigne d'un profond attachement à la qualité de vie de notre communauté et à la création d'un environnement sain, bienveillant et rassembleur.

Cette démarche va bien au-delà d'un simple exercice de planification. Elle représente un engagement concret et durable à faire de Les Cèdres une communauté soudée, engagée, dévouée et fière. Elle traduit également notre volonté d'offrir à nos aînés, à nos familles et à l'ensemble de nos citoyens des conditions favorables à leur épanouissement, dans le respect de leurs besoins et de leurs aspirations.

Le plan d'action qui en découle constituera un levier essentiel pour guider les interventions au cours des prochaines années. Grâce à un suivi rigoureux et à la collaboration continue des partenaires, il permettra d'assurer la mise en œuvre d'initiatives porteuses, tout en demeurant flexible face aux réalités évolutives du milieu.

En regardant vers l'avenir, la Municipalité des Cèdres réaffirme sa volonté de poursuivre ses efforts afin de favoriser un mieux-être collectif et de construire, ensemble, un environnement où il fait bon vivre à chaque étape de la vie. Porteuse d'espoir et tournée vers des jours meilleurs, cette politique constitue un pas de plus vers une communauté toujours plus inclusive, solidaire et humaine.



Plan d'action

Un milieu de vie dynamique et inclusif



Loisirs, culture et vie communautaire

Objectifs

- Faire connaître les ressources et services disponibles
- Faciliter l'accès aux services et aux ressources offerts à la communauté
- Bonifier l'offre d'activités pour soutenir l'implication et les saines habitudes de vie

Actions à réaliser

Échéancier

- | | |
|--|-----------|
| 1. Mettre en place un club de lecture à la bibliothèque | 2026 |
| 2. Offrir des conférences/ateliers sur différents sujets d'intérêt pour les personnes âgées | 2027 |
| 3. Améliorer la visibilité et la disponibilité des ateliers sur la santé mentale qui sont offertes par les organismes desservant la région | 2026 |
| 4. Intégrer à la programmation des activités ponctuelles sur inscription | 2027 |
| 5. Proposer des plages horaires pour jouer à des jeux de société à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque | 2026 |
| 6. Offrir des cours sur l'utilisation de la tablette et du téléphone aux personnes âgées | 2027 |
| 7. Proposer une programmation d'activités festives abordant des thématiques diverses dans différents lieux de la Municipalité | 2026 |
| 8. Organiser annuellement une activité dans le cadre de la journée internationale des aînés (1 ^{er} octobre) | 2027-2028 |
| 9. Collaborer avec le Centre de services scolaire afin de rendre accessibles les plateaux de l'École des Canotiers pour des activités organisées par la Municipalité | 2027 |





Participation citoyenne et inclusion sociale

Objectifs

- Favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées
- Promouvoir les bienfaits et l'importance de s'impliquer dans sa communauté
- Miser sur l'accueil, l'intégration et le rapprochement des générations et des nouveaux arrivants
- Soutenir et valoriser l'engagement bénévole au sein de la communauté

Actions à réaliser

Échéancier

- | | |
|--|-----------|
| 1. Réaliser des communications sur les bienfaits et l'importance de s'impliquer dans sa communauté | 2027 |
| 2. Adopter une déclaration municipale qui reconnaît la Maison des jeunes comme étant une ambassadrice du bénévolat jeunesse | 2026 |
| 3. Collaborer avec l'École des Canotiers qui organise un événement regroupant les organismes de la région | 2027-2028 |
| 4. Mettre en place et assurer le suivi d'un répertoire de bénévoles « ponctuels » pour répondre aux besoins des organismes, de la Municipalité et du réseau scolaire | 2026 |
| 5. Mettre en place des mécanismes d'accueil des bénévoles | 2027 |
| 6. Proposer des activités d'accueil et d'information auprès des nouveaux arrivants | 2027 |
| 7. Mettre en place un service de parrainage pour les nouveaux arrivants | 2027 |
| 8. Créer des occasions de rencontre entre les personnes âgées et les jeunes | 2026 |
| 9. Promouvoir une image positive des aînés/du vieillissement dans les publications municipales | 2026 |



Santé globale

Objectifs

- Promouvoir les services de santé offerts
- Mettre en valeur la saine alimentation

Actions à réaliser

Échéancier

- | | |
|---|------|
| 1. Faire connaître les services de santé offerts par la pharmacie | 2027 |
| 2. Informer les citoyennes et les citoyens de l'offre alimentaire disponible dans la Municipalité | 2026 |
| 3. Proposer des ateliers sur la nutrition et la saine alimentation | 2027 |



Les communications

Objectifs

- Améliorer l'accès et la visibilité de l'information destinés aux personnes âgées, aux familles et aux adolescents
- Mettre en valeur la contribution des personnes âgées et des adolescents dans les communications de la Municipalité

Actions à réaliser

Échéancier

- | | |
|--|------|
| 1. Prévoir des sections spécifiques « Aînés » « Familles » et « Adolescents » sur le site Web de la Municipalité | 2027 |
| 2. Ajouter une chronique « Aînés » et « Ados » dans le Jaseur | 2026 |
| 3. Optimiser l'utilisation des babillards de communication de la Municipalité | 2026 |
| 4. Proposer des ateliers d'initiation sur l'application « Voilà » | 2027 |



Éducation

Objectif

- Encourager la persévérance scolaire

Action à réaliser

Échéancier

- | | |
|---|------|
| 1. Souligner la semaine de la persévérance scolaire | 2027 |
|---|------|





Emploi et économie

Objectifs

- Encourager l'achat local
- Favoriser la concertation au sein du milieu des affaires de Les Cèdres

Actions à réaliser

Échéancier

- | | |
|---|-----------|
| 1. Produire un bottin des entreprises locales | 2027-2028 |
| 2. Favoriser l'implication et la collaboration des entreprises locales dans le cadre des évènements organisés par la Municipalité | 2026 |
| 3. Mettre en place une table de concertation des entreprises locales de Les Cèdres | 2026 |

Un milieu de vie sain et aménagé pour les familles et les personnes âgées



Les espaces publics (aménagement et bâtiments)

Objectifs

- Promouvoir les services de santé offerts
- Mettre en valeur la saine alimentation

Actions à réaliser

Échéancier

- | | |
|---|-----------|
| 1. Aménager des zones d'ombrage avec des bancs aux terrains de pétanque | 2027-2028 |
| 2. Faire des représentations auprès de l'organisme du Parc du Canal pour aménager une piste de ski de fond sur la voie cyclable en bordure du canal | 2027 |
| 3. Aménager un parcours actif au Parc Optimiste et au Quai municipal | 2028 |
| 4. Aménager un espace chauffé aux patinoires | 2027-2028 |
| 5. Aménager le Quai municipal en un véritable espace de rassemblement citoyen en y aménageant des bancs, des balançoires pour admirer le paysage et des zones zen favorisant la détente | 2028 |
| 6. Créer « La maison des Cèdres » un espace intérieur de rencontre accessible à l'ensemble des citoyennes et citoyens | 2028 |
| 7. Aménager un espace dédié aux adolescents pour qu'ils puissent se retrouver entre eux et socialiser | 2028 |



Les déplacements (transport et mobilité)

Objectifs

- Renforcer la sécurité routière et la mobilité active pour protéger les usagers les plus vulnérables
- Promouvoir des comportements sécuritaires et responsables pour une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers du réseau routier
- Améliorer l'accès aux options de transport

Actions à réaliser

Échéancier

1.	Réaliser des activités de récompenses positives pour souligner et valoriser les bons comportements des conducteurs, des piétons et des cyclistes	2026-2027-2028
2.	Ajouter un volet piéton à la 2 ^e phase de la campagne de sensibilisation « Rouler Zen »	2026
3.	Distribuer des brassards réfléchissants pour les piétons (dans le cadre du volet piéton à la 2 ^e phase de rouler Zen)	2026-2027
4.	Intégrer au répertoire des bénévoles un volet sur le covoiturage d'entraide auprès des aînés	2027
5.	Installer des bollards lumineux à certains endroits de la Municipalité présentant des enjeux de sécurité	2027
6.	Faire des représentations auprès du réseau de transport pour souligner le besoin d'une desserte entre Les Cèdres et le Cégep de Valleyfield Centre d'études de Vaudreuil-Dorion	2027-2028
7.	Organiser des activités d'information et d'accompagnement pour soutenir les personnes aînées dans la découverte et l'utilisation du transport en commun	2027



L'habitation

Objectifs

- Favoriser une offre résidentielle variée, abordable et adaptée aux besoins des familles et des personnes aînées
- Contribuer aux services d'entraide et de soutien à domicile

Actions à réaliser

Échéancier

1.	Explorer la possibilité d'une réglementation pour autoriser les unités d'habitation accessoire dans certains secteurs de la Municipalité	2027-2028
2.	Intégrer, au répertoire des bénévoles, un volet sur les menus travaux auprès des aînés	2027
3.	Réaliser une étude de faisabilité sur la possibilité d'un développement de mini maison sur le territoire de la Municipalité	2027-2028



La sécurité

Objectifs

- Améliorer la diffusion de l'information, la sensibilisation et l'accès aux programmes de prévention
- Réduire la vulnérabilité des personnes âgées lors de situation à risque et d'urgence

Actions à réaliser

Échéancier

1. Assurer la promotion du programme SECURICAB par les différents canaux de communication de la Municipalité	2026
2. Planifier des rencontres entre le policier communautaire et la Municipalité pour discuter d'enjeux divers sur la sécurité	2027
3. Mettre en place des mesures adaptées aux personnes âgées dans le plan de mesures d'urgence	2026
4. Mettre en place des mesures de protection des personnes âgées lors d'épisode de canicules, de froid extrême et d'inondations	2026-2027
5. Organiser des ateliers et/ou des rencontres sur les enjeux touchant la sécurité des personnes âgées (la cybersécurité, la maltraitance, etc.)	2027
6. Promouvoir le service d'inscription au Programme Secours Adapté sur les plateformes municipales pertinentes afin de bonifier la liste des inscrits	2026
7. Faire des rappels auprès des citoyennes et des citoyens sur l'importance des règlements de zonage et de nuisance afin de faire respecter le triangle de visibilité	2026
8. Distribuer un aimant à frigo pour les numéros de téléphone importants	2027-2028



L'environnement

Objectifs

- Miser sur la sensibilisation et les connaissances des citoyens en matière d'environnement
- Encourager l'adoption de comportements responsables et durables

Actions à réaliser

Échéancier

1. Réaliser des activités de sensibilisation et d'information sur l'importance des bonnes pratiques environnementales (Les 4 R)	2026
2. Proposer des ateliers et des conférences sur l'environnement	2026
3. Organiser un « réparation »	2027-2028

